

## I Bioéthique : appel de la Fondation Jérôme Lejeune "contre l'eugénisme" I

PARIS, 23 mai 2011 (AFP) - La Fondation Jérôme Lejeune doit publier mardi dans deux quotidiens nationaux une page de publicité appelant à s'opposer aux "dispositions eugéniques du projet de loi bioéthique", qui sera examiné en seconde lecture par l'Assemblée à partir de mercredi.

Cette annonce, publiée dans Le Figaro et La Croix, explique que l'article 9 du projet "instaure un eugénisme d'Etat : en obligeant les médecins à proposer le dépistage prénatal de la trisomie à toutes les femmes enceintes, il fait passer de la généralisation à l'obligation, de l'eugénisme de fait à l'eugénisme de droit".

Plus de 15.000 personnes ont signé l'appel ([www.signezcontreleugenisme.org](http://www.signezcontreleugenisme.org)) lancé aux parlementaires "afin qu'ils refusent les dispositions eugéniques du projet de loi bioéthique", indique la fondation lundi dans un communiqué.

"96% des enfants diagnostiqués trisomiques avant la naissance sont éliminés", affirme la Fondation Jérôme Lejeune qui avait déjà publié une pleine page de publicité dans deux quotidiens, à l'ouverture du débat en 1e lecture, "pour dénoncer l'eugénisme à l'encontre des personnes trisomiques 21".

vm/jca/jmg